



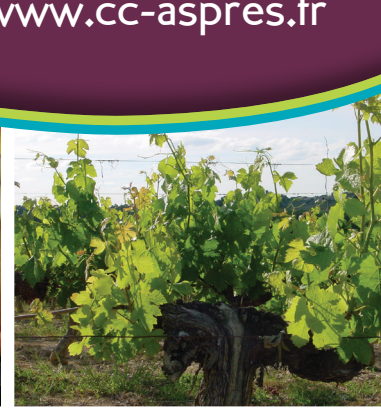
Aspres

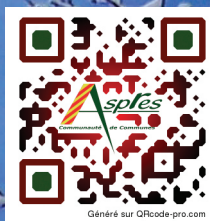
Janvier 2016

infos

Bulletin d'information de la communauté de communes des Aspès

www.cc-aspres.fr





Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Édito : | 3 |
| La Communauté de Communes des Aspres : | |
| ★ Un territoire engagé dans la coopération et le partenariat | 4 |
| La Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse : | |
| ★ Petite enfance : Crèche | 10 |
| ★ Petite enfance : Relais d'Assistances Maternelles (RAM) | 12 |
| ★ Semaine de la parentalité | 13 |
| ★ Enfance : ALSH | 14 |
| ★ Nouveau Rythmes Scolaires | 16 |
| ★ Jeunesse : PIJ | 18 |
| ★ Restauration Scolaire | 22 |
| Environnement : | |
| ★ Eau et assainissement | 23 |
| ★ Les déchets | 26 |
| ★ L'énergie et écologie | 29 |
| Le Développement Économique : | |
| ★ Le tourisme | 30 |
| ★ Les escapades de Petitrenaud et hommage à Michel Delpech | 32 |
| ★ L'agriculture | 33 |
| Cadre de Vie & Cohésion Sociale : | |
| ★ Portage repas, Téléalarme et Batiment ADAP | 34 |
| ★ Noël des Agents | 35 |



Allée Capdellayre
Bâtiment Multifonction
2ème étage - BP 11
66301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87
Fax : 04.68.84.67.78
Mail :
contact@cc-aspres.fr
OUVERTURE AU PUBLIC
du lundi au vendredi
de 8h à 13h et de 14h à
18h (17h le vendredi)

Coordonnées Utiles

Siège

Communauté de communes des Aspres
Immeuble Multifonction – 2ème étage
Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66 301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87 – Fax: 04.68.84.67.78
contact@cc-aspres.fr

Accueil de Loisirs sans hébergement

Immeuble Multifonction -1er étage
Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43 / alsh@cc-aspres.fr

Crèche-Multiaccueil

Allée Des Droits des Enfants
66 300 THUIR
04.68.53.04.07 / creche@cc-aspres.fr

Restaurant scolaire

(inscriptions, suivi administratif)
Bureau de la Collectivité-1er étage
IMF – Allée Hector Capdellayre - BP11
66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.62

Point Information Jeunesse

Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir
rue Pierre Sémard - 66300 Thuir
Tél/Fax : 04.68.53.04.14
servicejeunessedethuir.unblog.fr
pij@cc-aspres.fr

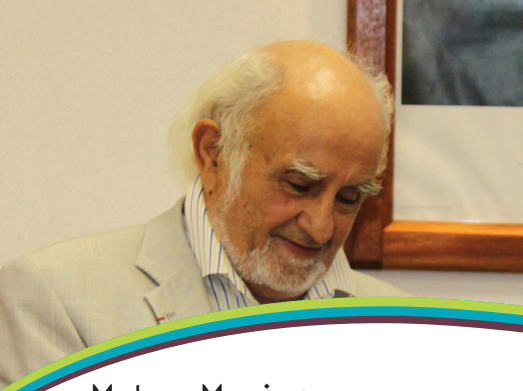
Relais d'Assistances Maternelles

Boulevard Léon-Jean GREGORY
66 300 THUIR
04.68.35.34.71
ram@cc-aspres.fr

Déchèteries

Site de Thuir, Rte de Castelnuou : 04.68.53.30.36
Site de Trouillas, Rte de Passa: 06.21.43.17.80





Édito

Madame, Monsieur

En ce début d'année il m'a paru opportun de revenir vers vous avec ce bulletin communautaire qui a vocation à vous informer régulièrement de la vie de notre territoire. Ainsi, j'ai proposé que désormais cette publication soit bisannuelle : un 1^{er} journal paraîtra en début d'année – ce sera l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée... un 2^{ème} paraîtra après le vote du budget qui reprendra essentiellement les perspectives financières et les projets.

L'année qui vient de s'écouler a été particulière à bien des égards... Les attentats qui ont secoué notre pays le 13 novembre dernier à Paris, le plus meurtrier que nous ayons connu jusqu'ici - 130 personnes ont perdu la vie et près de 400 ont été blessées, ont plongé notre nation dans une véritable consternation. D'autant qu'ils ont été commis tout juste huit mois après la série d'attaques terroristes perpétrées entre les 7 et 9 janvier 2015 en France, qui visaient la rédaction du journal Charlie Hebdo, des policiers et des clients d'une supérette cacher et au cours desquelles dix-sept personnes ont été tuées. Je souhaite ici, au nom de tous mes collègues élus, honorer la mémoire des victimes de ces actes monstrueux et rendre hommage aux forces de l'ordre ainsi qu'à la fervente citoyenne qui a suivi.

En effet, ces épisodes malheureux ont donné lieu à une exceptionnelle mobilisation – notamment le 11 janvier 2015 – issue du sursaut citoyen, aussi fort qu'emblématique. La prise de conscience doit se poursuivre pour redonner du sens au fameux « **vivre ensemble** ». Une fois l'émotion retombée, il faut désormais la transformer en actions.

Les collectivités sont en première ligne pour une réaffirmation de leur rôle au service de l'intérêt général et de la défense des principes républicains. Nous – élus – devons être à la hauteur de la démarche engagée par nos concitoyens.

Rassemblons-nous autour des valeurs de liberté, de laïcité, de solidarité et de justice. Soyons unis dans l'adversité et bâtissons ensemble les politiques publiques de notre collectivité pour un avenir meilleur.

C'est mon vœu le plus cher en ce début d'année malgré le contexte... : Réduction sans précédent des aides aux collectivités territoriales, impact de la réforme de l'intercommunalité, la Communauté de Communes des Aspres doit faire face, en 2016, comme tant d'autres, à une équation inextricable entre baisse des recettes et augmentation des services.

Nous abordons désormais une période où les arbitrages s'imposent. Economie, services, cohésion sociale, nous devons fonder nos orientations budgétaires sur les préoccupations essentielles de la population des Aspres, sans réduire le périmètre du service public.

Mais comment faire mieux avec moins ?

Tout d'abord en redessinant l'ensemble de nos politiques publiques :

- les déchets : avec une mise en œuvre offensive du plan de prévention des déchets et une restructuration des services (réduction des tournées et mécanisation);
- l'eau et l'assainissement avec la révision de notre Délégation de Services Publics ;
- les politiques petite-enfance, enfance et jeunesse avec une meilleure adéquation entre l'offre et la demande et ce, dans le cadre d'une concertation renforcée et de partenariats renouvelés;
- mais également en mettant en œuvre le plan de développement numérique pour optimiser notre fonctionnement ;
- grâce aussi à l'ingénierie financière que nous sommes en mesure de mobiliser (Contrat de Plan état-région, Fonds structurels européens, candidatures aux divers appels à projets nationaux...)
- enfin en réfléchissant ensemble sur la mutualisation des services et des moyens à travers un pacte financier et fiscal...

Nous avons tous les éléments pour ce faire et un atout majeur :

Notre collectivité est née d'une **culture intercommunale** de longue date et d'une solidarité ininterrompue depuis plus d'un demi-siècle entre les communes. Ce cadre lui a permis un fonctionnement optimisé sans avoir à engager de gros investissements de mise en place. La plupart des infrastructures et équipements préexistaient, notamment sur la ville de Thuir. C'est pourquoi nous avons pu tenir un bon programme d'investissements et cibler une quantité de services parfaitement assurés auprès des citoyens. A ce jour la Communauté des Aspres est la communauté qui assure un maximum de services à ses populations, qui les assure au mieux, avec une mutualisation parfaite. A titre d'exemple, le prix du m³ d'eau est le même pour les habitants qui vivent près des forages que pour ceux qui habitent à des dizaines de kilomètres.

Cette culture intercommunale impulsée dans les années 50 par le Sénateur Maire de Thuir, qui s'était construite justement autour de la « cité du Byrrh », a été « ébréchée » par le départ de deux principales communes de plaine vers l'agglomération. Ce départ a porté un coup à notre système mutualisé à l'extrême, notamment sur le service des déchets. Deux communes qui, comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent, dépendent pour certains services de la Communauté de Communes des Aspres ou conventionnent pour plus de confort, avec notre collectivité – Cherchez l'erreur...

Alors que la plupart des communautés, dans ce contexte difficile doivent désormais intégrer un grand nombre de nouvelles compétences imposées par la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, la Communauté des Aspres, avant-gardiste, les assume depuis plusieurs années déjà : Le tourisme (avec la création du premier office intercommunal du département dès 2009), l'eau, l'assainissement... Nous avons été pionniers en la matière ce qui nous a permis de mettre en œuvre ces politiques publiques avec sérénité. Et ce, sans avoir recours à l'augmentation des impôts depuis 1998, date de création de la communauté. Les tarifs pratiqués sur les services n'ont connu que des hausses mineures au fil des années.

Il est vrai toutefois, qu'après 17 ans de fonctionnement (27 ans pour la commune de Thuir), nous avons mis un terme à l'opération façades.

Cette qualité de fonctionnement, a toujours été reconnue par tous et saluée dans la très large majorité des communes qui ont organisé une cérémonie de vœux à la population et m'ont fait l'honneur d'une invitation. Nous devons poursuivre ensemble les efforts nécessaires au maintien de notre collectivité parmi celles citées en référence dans notre département.

Vous le constaterez au fil de vos lectures, la Communauté de Communes des Aspres - votre collectivité, malgré cette période morose poursuivra ses efforts en faveur du maintien du pouvoir d'achat de ses habitants tout en conservant l'ambition nécessaire à la qualité de ses services, du développement économique, de la création d'emploi, de la préservation du cadre de vie et de la cohésion sociale. Elle s'engage plus que jamais dans l'ouverture et la coopération et se refuse farouchement au repli qui pourrait être l'alternative des plus pessimistes.

Bonne lecture et Bonne Année 2016 !!

Le Président, René OLIVE

Maire de Thuir, Conseiller départemental

La Communauté de Communes

Un territoire engagé dans la coopération et le partenariat...

MUTUALISATION

Le Schéma de Mutualisation des Aspres

Toutes les communautés de France doivent, dans l'année suivant les élections municipales de mai 2014, réaliser un schéma de mutualisation des services concernant les communes et la communauté.

Prévus par la Loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, les schémas de mutualisation visent une meilleure organisation des services. D'ailleurs, un rapport de la Cour des comptes d'octobre 2013 sur les finances publiques locales encourage les collectivités à les développer. Selon la Cour, une mutualisation forte est de nature à favoriser la maîtrise des effectifs, notamment par la création de services communs.

Face à la réduction des dotations de l'Etat et dans un contexte où la demande des services locaux est toujours croissante, la rationalisation des moyens s'impose à toutes les collectivités. Il s'agit de renforcer l'efficacité des services en faisant ensemble au sein des intercommunalités ou en coopérant avec d'autres territoires.

Le Bureau Communautaire des Aspres, réuni régulièrement, a piloté la réflexion portant sur le schéma de mutualisation et s'est appuyé sur deux instances de concertation pour le bâtir : la commission intercommunale des directeurs et secrétaires généraux des Aspres et le groupe de travail « mutualisation ».

Le schéma de mutualisation des Aspres est donc le fruit d'un travail collectif qui s'articule autour de deux axes : un état des lieux et les perspectives de mutualisation à court et moyen termes.

La valeur ajoutée de la mutualisation se situe d'abord dans l'amélioration de l'offre et du fonctionnement des services sur tout le territoire ainsi que dans l'amélioration des conditions de travail des personnels. Ensuite, à moyen et long terme, l'élimination des doublons et la mise en commun des moyens produira des économies.



Présenté lors du Conseil communautaire du 30 septembre 2015, le schéma de mutualisation ne constitue pas un point d'arrivée, ni un aboutissement, mais bel et bien un point de départ. Il inaugure une période de réflexions relatives à l'organisation des services territoriaux à l'échelle communautaire.

Ainsi, le schéma ne doit pas être considéré comme une contrainte à laquelle les territoires se sont pliés mais comme une méthode et un outil d'adaptation des services communautaires permettant de faire évoluer les relations entre ceux-ci et les services municipaux.

A noter que la Communauté de Communes des Aspres et ses communes membres ont déjà développé largement la mutualisation, soit à travers le transfert de nombreuses compétences, soit à travers les mises à disposition de personnel ou encore à travers la création de services communs.

Nouveau ! La création d'un service commun pour l'éclairage public



Dans le cadre de la réflexion engagée en faveur de la mutualisation, la Communauté de Communes des Aspres, lors de son Conseil Communautaire du 8 Juillet 2015, a décidé de la création d'un service commun d'entretien, de maintenance et de modernisation de l'éclairage public.

Il ne s'agit pas d'un transfert de la compétence Eclairage Public des communes vers l'intercommunalité. De ce fait, le service fonctionnera à l'échelle des communes qui en manifesteront le souhait.

D'ores et déjà plusieurs communes ont délibéré favorablement à l'adhésion à ce service en totalité ou partiellement : Brouilla, Camélas, Llauro, Montauriol, Ste Colombe de la Commanderie, St Jean Lasseille, Thuir, Tordères, Villemolaque et Calmeilles.

Il faut rappeler, que la plupart de ces communes partageaient déjà cette compétence à travers le SIVOM de Ponteilla. Après sa dissolution, les élus de la communauté ont souhaité reprendre le personnel impacté par cette dissolution, et créer solidairement ce service mutualisé.

Très prochainement, un programme de modernisation de l'éclairage public sera initié avec des financements de l'Etat (voir page 29).

La Communauté de Communes

Un territoire engagé dans la coopération et le partenariat...

LES PARTENARIATS

Convention de partenariat avec la commune de Ponteilla

La commune de Ponteilla-Nyls est «historiquement rattachée à la communauté de communes des Aspres» (extrait du projet de territoire de Perpignan-Méditerranée Communauté d'Agglo). En dépit de son retrait en 2010 pour rejoindre l'Agglo de Perpignan, Ponteilla-Nyls s'est rapprochée de la Communauté de Communes des Aspres afin de bâtir un partenariat sur un certain nombre de compétences exercées par la communauté pour le compte de ses communes-membres, non prises en charge par l'Agglo :

★ Instruction des Autorisations des Droits du Sol

Ainsi, le 1^{er} juillet 2015, une convention de prestation de service a été signée pour que le service commun d'Autorisation des Droits du Sol (ADS) de la Communauté de Communes des Aspres, puisse instruire les permis de construire des pétitionnaires de Ponteilla-Nyls.

★ Téléalarme

Dans le cadre de son action en faveur des publics vulnérables, la Communauté de Communes des Aspres a développé un dispositif de téléalarme pour les personnes âgées dans les communes des Aspres.

Afin que les ponteillanais puissent bénéficier des conditions de réduction accordées par la Communauté de Communes, une convention a été signée, renouvelant ainsi ce service sur la commune.

★ Convention TAP

La mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, a été prise en charge et mise en œuvre par la communauté de communes des Aspres sur son territoire de compétences. Dans ce cadre, elle a élaboré un projet éducatif de territoire qui permet une mutualisation des moyens et des compétences à l'échelle des 19 communes. Ponteilla-Nyls dispose également de cette compétence « accueil périscolaire » directement en lien avec les TAP. C'est pourquoi Rolland THUBERT, le Maire, a souhaité que l'ingénierie déployée sur la communauté puisse être étendue sur Ponteilla.

Une convention de partenariat des activités périscolaires, a donc été signée entre la municipalité et la communauté de commune des Aspres à la mairie de Ponteilla-Nyls en présence de René Olive, président de la communauté de communes des Aspres, de Maya Lesné, vice-présidente de la communauté de communes des Aspres en charge

Contact :

Sophie GRELICHE – Service urbanisme

Communauté de Communes des Aspres – T 04.68.53.21.87



des Rythmes Scolaires, Patrick Marcel, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, partenaire, de Rolland THUBERT, Maire, et Cécile BOXEDE-GARCIA, élue en charge de la jeunesse.

Au cours de cette séance de travail, l'implication de Cécile BOXEDE a été saluée et Maya LESNÉ a mis en avant cette entente et ce bel exemple de mutualisation.

Cette mutualisation et ce partenariat sont loin d'être terminés puisque la municipalité avec l'aide de la communauté de commune des Aspres, travaille à la mise en place d'une nouvelle convention permettant de mobiliser **le Relais d'Assistantes Maternelles**. Affaire à suivre...



Afin de saluer son implication en qualité de Président de la Communauté de Communes et Conseiller Départemental, aux côtés des élus Ponteillanais, sur des services à la population, le Maire de Ponteilla a profité de l'occasion d'une signature officielle pour remettre la médaille de la ville à René Olive, lequel a rappelé son attachement à la commune.

Conventions de partenariat avec la commune de Llupia

A l'instar des partenariats formalisés sur la commune de Ponteilla-Nyls, la communauté de communes des Aspres déploie certains services également par voie conventionnelle avec la commune de Llupia.

Ainsi, les Llupianencs peuvent également bénéficier du professionnalisme du Relais d'Assistante Maternelles et du service de téléalarme.

Il est rappelé que les animations du RAM se déroulent tous les mardis matin à la salle des Picotis. 17 assistantes maternelles implantées sur Llupia peuvent bénéficier de ce service.

De même 16 llupianencs sont bénéficiaires du service de téléalarme.

Conventions de partenariat avec PMCA

Trois conventions ont été conclues entre Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération et la Communauté de Communes des Aspres afin que cette dernière assure les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour la commune de Llupia.

Une 1^{ère} convention financière concerne la participation de PMCA, pour le compte de Llupia, à la rénovation de la Station d'Épuration Intercommunale de Thuir, dont les travaux sont portés par la Communauté des Aspres. Ce partenariat permettra aux habitants de Llupia de bénéficier entre autres, d'investissements mutualisés.

La seconde concerne la Vente en gros d'eau : la convention

précise les conditions techniques et économiques de la vente en gros pour la commune de Llupia (en principal) et de Ponteilla (en secours).

Enfin une troisième convention a été établie pour la collecte et le traitement des eaux usées : la convention précise les conditions techniques et économiques pour la collecte et le traitement des effluents de la commune de Llupia.

La Communauté de Communes

Un territoire engagé dans la coopération et le partenariat...

PROGRAMME D'ÉCHANGE DE JEUNES AVEC LA GARROTXA

ERASMUS+

En 2014, le service jeunesse de la Communauté de Communes des Aspres a accueilli du 28 juillet au samedi 2 août un groupe de jeunes du conseil comarcal de la Garrotxa (Olot) dans le cadre d'un programme européen Erasmus +, avec un groupe de jeunes du territoire des Aspres âgés de 15 à 18 ans, résidant à Thuir, Villemolaque, Passa et St Jean Lasseille.

Ce séjour aura permis de favoriser les échanges autour d'activités de loisirs, d'ateliers thématiques sur l'éducation et l'insertion des jeunes en milieu rural, et de faire découvrir aux jeunes catalans du sud le territoire des Aspres.

Les objectifs de coopération ont été atteints car de véritables liens se sont créés entre les jeunes, mais aussi entre les deux services jeunesse, avec la **reconduction de l'initiative dès 2015 à Olot**. Les ateliers thématiques auront permis d'apporter un éclairage sur les réalités et les problématiques que rencontrent les jeunes de chaque côté de la frontière.



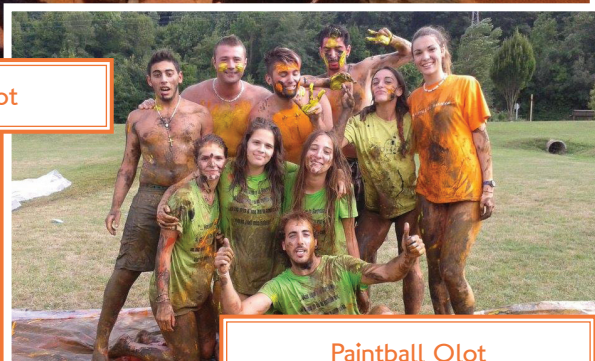
Echange de jeunes transfrontalier avec la Garrotxa



Disco mousse Olot



Soirée ciné Olot



Paintball Olot

En 2015, du 27 juillet au 1^{er} août, en continuité du Séjour transfrontalier « échange de jeunes européen » réalisé sur l'été 2014, 10 jeunes des Aspres ont eu la possibilité de découvrir le patrimoine de la Garrotxa avec ses volcans et ses traditions. Ils ont participé activement à la réflexion et ont fait des propositions sur le thème central de l'échange : l'éducation et l'insertion des jeunes en milieu rural.

Enfin, ils ont créé de véritables liens avec leurs homologues catalans du sud à travers des activités conviviales et ludiques.

En continuité, un troisième programme d'échange européen est en préparation avec l'arrivée de nouveaux partenaires : les services jeunesse du Conflent – côté Nord, et du Ripolles – côté Sud de la frontière...



COOPERATION INTERNATIONALE

Accueil d'une Délégation Libanaise



Du 12 au 14 octobre dernier, la Communauté de Communes des Aspres a reçu une délégation Libanaise venue étudier le fonctionnement du service de collecte et de traitement des déchets afin de construire leur propre politique en la matière suite à l'importante crise qui secoue le pays depuis quelques mois. En effet, les mesures prises depuis la fin de la guerre civile (1975-1990), accentuée par le flot de réfugiés Syriens ont provoqué une situation très grave à l'échelle nationale qu'il faut gérer dans l'urgence.

Les élus libanais venus à Thuir sont des élus majoritairement ruraux qui sont confrontés à un transfert de la compétence dans un cadre juridique et financier marqué par des incertitudes...



Incontournable une petite parenthèse ludique avec la visite des Caves Byrrh. Les Elus Libanais ont été impressionnés par la Grande Cuve!

Ainsi, après une présentation de l'organisation territoriale en France, René Olive, en qualité de Président, a exposé le fonctionnement de la Communauté de Communes des Aspres. Puis Jean-Claude Péralba, Vice-Président en charge des Déchets Ménagers a exposé les modalités de prise en charge de cette compétence par les élus locaux.

Cette rencontre a posé les bases d'une collaboration en cours de formalisation, pour laquelle le concours financier du Ministère des Affaires Etrangères est sollicité.



Explications techniques sur le quai de transfert de la déchetterie.

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL CLAUDINE TOUXAGAS

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Petite enfance

Crèche Claudine Touxagas

Directrice : MONTESINOS Céline

Allée des droits de l'enfant 66300 THUIR

04 68 53 04 07

creche@cc-aspres.fr

Au quotidien les professionnels du Multi-Accueil accueillent les enfants et leurs parents.

L'objectif est de garantir un accueil de qualité individualisé pour l'enfant et ses parents afin que chacun puisse commencer sa journée dans de bonnes conditions.

L'équipe accompagne la séparation parents /enfants pour garantir la sécurité affective de l'enfant en favorisant la transition entre le milieu familial et le Multi-Accueil.

Pour cela une professionnelle est détachée pour l'accueil. Les parents sont invités à entrer avec leur enfant dans la salle de vie chez les plus petits.

Pour les plus grands les parents sont accueillis dans une salle aménagée pour l'accueil et les enfants peuvent ensuite rejoindre leurs camarades déjà présents.

Les enfants arrivés à 7H30 n'ont pas les mêmes besoins que ceux accueillis à 9H. Ce fonctionnement évite de rejouer la séparation chaque fois que la porte s'ouvre et qu'un parent entre.

Chaque famille est accueillie individuellement. Ses besoins et ses préoccupations sont pris en compte : écoute, respect, confidentialité dans la limite des règles de la collectivité.

Nous prenons en considération les enjeux de la séparation pour l'enfant et son parent en observant et adaptant notre accueil.

L'arrivée de l'enfant sera verbalisée. La professionnelle tient compte de ses inquiétudes et lui laisse exprimer ses émotions comme les pleurs ou la colère.

L'équipe respecte, accompagne et peut mettre parfois en place un rituel de séparation (par exemple dire au revoir aux parents par la fenêtre), car celui-ci peut contribuer à créer un cadre rassurant pour l'enfant et à ponctuer le rythme de sa journée.

De la qualité de l'accueil dépend la journée de l'enfant et de ses parents, d'où l'importance que l'on accorde à ce moment si important.



Rentrée au Multi-Accueil

La rentrée a eu lieu à la crèche Claudine Touxagas.

La crèche intercommunale accueille 50 enfants du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30.



C'est le temps des retrouvailles avec les copains pour certains, mais pour d'autres, c'est le temps des premières séparations... C'est souvent pour le parent que c'est le plus difficile. Il est important de travailler sur cette angoisse car l'enfant vivra d'autant mieux cette séparation si la maman l'accepte et le laisse en toute confiance. Il ne faut pas hésiter à mettre des mots dessus pour accompagner l'enfant dans le début de sa vie en collectivité.

L'équipe a suivi une formation sur la pédagogie Loczy (qu'elle pratique déjà depuis de nombreuses années) avant la rentrée, afin de respecter l'enfant dans son développement et de l'accompagner vers l'autonomie. Soucieuse des enfants, l'équipe est toujours en recherche de perfectionnement de ses pratiques et actuellement, toute une réflexion est menée sur le temps des repas qui est un moment clé de la journée.

L'année s'annonce déjà bien remplie : De nombreuses activités sont prévues avec les sorties à la bibliothèque, de la psychomotricité, de la peinture, de la pâte à sel, des marionnettes, des jeux d'éveil, des chansons, des transvasements, la présence hebdomadaire de Mauricette - lectrice à l'association « Lire et Faire Lire » - ... Mais également les temps forts de l'année : la fête de Noël, la fête du printemps en collaboration avec le RAM, la chasse au trésor pour les plus grands, la fête de fin d'année...

Une année riche en surprises et en émotions s'annonce pour les enfants accueillis au multi-accueil.

Vie de la crèche :

Cette année la fête de Noël s'est déroulée en deux temps.

Un spectacle réalisé par l'équipe destiné aux enfants le lundi 14 Décembre.

Le mercredi 16 Décembre le Père Noël en personne est venu distribuer des cadeaux à tous les enfants de la crèche au cours d'une fête et d'un moment de convivialité partagé entre les équipes et les familles.



Un Noël festif à la crèche :



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Petite enfance

Situé au cœur de Thuir, derrière la mairie, le Relais des Aspres vous accueille pour votre recherche d'un mode de garde pour vos enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire des Aspres.

Le relais est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, futurs parents, assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

C'est également un endroit accueillant, où tous les matins, les tous petits partent à la découverte d'activités avec la présence rassurante des professionnelles.



Relais Assistantes Maternelles

Responsable : REYES Marilou

Cité administrative

30 bd Léon Jean Grégory 66 300 THUIR
(le bureau est situé derrière la mairie de Thuir)

04 68 35 34 71 / 06 03 91 36 51

ram@cc-aspres.fr

Échos du RAM

Le Relais Assistantes Maternelles des Aspres propose aux enfants, aux assistantes maternelles et aux parents qui le souhaitent de se retrouver autour d'activités adaptées aux tous petits : motricité, comptine, éveil à la musique, peinture...

Ces activités se déroulent du lundi au vendredi de 9h à 11h30 à Thuir. Le lundi matin à Trouillas : salle Canterrane, le mardi et le jeudi à Saint Jean Lasseille, à l'espace Jordi Barre et à Banyuls dels Aspres, salle des associations.



C'est un service gratuit, et vous pourrez également y trouver des informations sur les modes de garde de la communauté de communes (crèche, assistante maternelle, mam).

Si vous recherchez une assistante maternelle, le relais met à votre disposition une liste d'assistantes maternelles agréées disponibles sur le village qui vous intéresse, et vous accompagne dans les différentes démarches liées à l'embauche d'une assistante maternelle : contrat de travail, prestation CAF...

Communication du RAM : La période d'adaptation

À quoi sert-elle ?



Que ce soit en crèche ou chez une assistante maternelle le temps d'adaptation est une période incontournable de prise de contact. C'est un temps nécessaire pour favoriser l'arrivée de l'enfant et l'intégration du tout petit. Cette période va permettre à l'enfant, ainsi qu'à ses parents et aux professionnels de l'enfance de faire connaissance et d'établir un climat de confiance et surtout de mieux vivre la séparation avec ses parents.

Petit à petit l'enfant va se sentir en sécurité dans un univers jusqu'ici inconnu de lui. L'adaptation va également permettre de

créer un lien privilégié entre l'enfant, la professionnelle et les parents.

Durant cette période d'adaptation, le professionnel va recueillir auprès des parents des renseignements permettant de bien connaître l'enfant. Elle va ainsi connaître ses habitudes, son rythme de sommeil, ses réactions, ses rituels... En effet, cette période est indispensable, peu importe l'âge de l'enfant : l'enfant a d'abord besoin de s'attacher pour pouvoir se séparer... Tout comme il a créé une relation d'attachement avec ses parents dès sa naissance, il va avoir besoin de créer une relation privilégiée avec ce nouvel adulte qui va s'occuper de lui pendant que papa et maman sont au travail !

Mais n'oublions pas que chaque enfant est différent, ce qui suppose que chaque adaptation aussi !! Les réactions

des enfants sont parfois spontanées (pleurs au départ des parents) ou plus tardives. Elles peuvent être ressenties à la crèche ou chez la nounou, car l'enfant n'a pas encore tous ses repères, cela s'accompagne quelquefois par un changement de comportement à la maison au niveau du sommeil ou de l'alimentation par exemple.

Il est tout à fait normal que l'enfant réagisse quel que soit son âge : l'entrée à la crèche ou chez une assistante maternelle est un grand événement dans sa petite vie !

L'essentiel reste que le temps d'adaptation aide le plus possible l'enfant et ses parents à dépasser l'angoisse de la séparation et à se sentir en confiance avec les professionnels. Pour que l'aventure de l'accueil chez la nounou ou en collectivité commence !!!

SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Du 1^{er} au 6 juin 2015 a eu lieu
la Semaine de la Parentalité des Aspres

Cette manifestation a été organisée par les services petite enfance, enfance- jeunesse et restauration scolaire de la communauté de communes des Aspres. Différentes thématiques ont été abordées : les enfants à haut potentiel, place, rôle et autorité des parents d'enfants de la petite enfance à l'adolescence, les relations dans la fratrie.... Quelques 170 personnes ont participé à ces conférences gratuites tout le long de la semaine.

« On ne naît pas parent, on le devient....comme on peut !!! », tous les parents ressentent un jour le besoin d'exprimer leur interrogation au fur et à mesure que l'enfant grandit et leur évolution amène des remises en question sur la capacité à être parent.

C'est pourquoi partager son expérience avec d'autres parents, s'informer sur les questions qui vous préoccupent avec des professionnels, dédramatiser certaines étapes importantes de votre vie de parent, sont autant de soutien à votre rôle.

En ce sens la communauté de communes des Aspres souhaite développer des actions pour répondre aux besoins des parents et les accompagner. En 2016, nous voulons continuer dans cette démarche en vous proposant de venir échanger, rencontrer d'autres parents et des professionnels dans une ambiance conviviale et chaleureuse sur le territoire des Aspres.



La semaine de la parentalité 2016

Cette manifestation se déroulera du 30 mai au 4 juin 2016, autour de différentes thématiques :

- ★ l'agressivité de la petite enfance à l'adolescence : qu'en comprendre, qu'en faire, comment y répondre ?
- ★ apprivoiser les écrans : en quelques années les technologies numériques ont bouleversé notre vie publique, nos habitudes et même notre intimité. Comment réagir en tant que parent ? Faut-il en limiter l'accès ? Les écrans à partir de quel âge ? Et les réseaux sociaux ?

**Si vous souhaitez des renseignements
ou vous joindre à nos groupes de réflexion
vous êtes invité à prendre contact
au 04.68.35.34.71 ou ram@cc-aspres.fr**



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Enfance
Les accueils de loisirs
pour les enfants de 3 à 11 ans.

FÉDÉRATION PYRENEES-ORIENTALES
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Les Accueils de Loisirs de la Communauté de Communes des Aspres, avec la Ligue de l'enseignement ont mis un accent particulier sur l'organisation à destination des enfants de 6 à 11 ans.



Séjour à Valmanya, "À la découverte du Maquis Barbusse"

Du 22 au 24 juillet, une initiative mémorielle originale a eu lieu en Conflent, invitant 10 enfants des accueils de loisirs de Thuir et de Trouillas à partager à travers l'Histoire de la résistance, les valeurs humanistes fondatrices de notre République.

Cette initiative est le fruit d'une rencontre entre les associations de mémoire (l'ARAC et l'ANACR), l'association Le "Mouvement de la Paix" et la Ligue de l'enseignement.

A ces associations, dans une démarche citoyenne, se sont joints 11 artistes bénévoles. Un séjour enrichissant qui a ravi enfants et intervenants.



Séjour "Les Portes du temps"

Depuis dix ans, le Ministère de la Culture, le Ministère de la Ville et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale, dans un souci de diffusion et de démocratisation de la culture, proposent aux enfants du département une offre culturelle exigeante et adaptée, à travers une démarche pédagogique et ludique.



Séjour vélo à Arles sur Tech Spécial 10 - 11 ans



14 enfants et 2 animateurs ont participé à un stage de découverte et d'activités autour du VTT, dans la joie et la bonne humeur sportive !



À la belle étoile

Cet été 60 enfants ont participé à une nuit à la "belle étoile" sur l'Accueil de Loisirs



LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Maya LESNÉ

Vice-présidente en charge des Rythmes Scolaires

Les équipes des T.A.P.

1345 enfants, dans 13 communes et 18 écoles participent aux Temps d'Activités Périscolaires, sur l'ensemble de la Communauté de Communes des Aspres.

Les équipes d'encadrement sont composées essentiellement de directeurs et d'animateurs de la Ligue de l'enseignement, renforcées d'Assitantes Maternelles (**ATSEM**) et du personnel Communal.

Cadre réglementaire :

- ★ Le temps d'enseignement 5h15 par jour.
- ★ Temps méridien 1h30 (au minimum).
- ★ Les T.A.P doivent être de 3h par semaine.
- ★ Ces activités ne sont pas obligatoires pour les enfants.



Thuir
Stéphane, Thomas, Sophie, Cathy, Sébastien, Sylvie, Corinne, Fairouz et Bechir



Tresserre
Fanny, Vanessa, Anaïs, Jean-David, Sarah et Mickael



Thuir
Joris, Eva, Alicia, Axel, Agnès, Halima, Yamina et Anaïs



Oms
Mélanie et Marie



Brouilla
Fouad, Julien, Cécile, Colette, Roxanne, Tijini, Michelle et Chantal



Tordères
Anaïs et Charlotte



Llauro
Marina, Denise, Charlène et Julien



Terrats
Mélanie, Yannick,
Élisabeth et Jérôme



Banyuls Dels Aspres
Monique, Océane, Géraldine,
Dolores, Julie et Diani



St Jean Lasseille
Mickael, Julien, Colette, Cécile,
Bernadette, Tijini



Trouillas Maternelle
muriel, marina, élodie,
et anne-marie



Trouillas Primaire
Sofiane, Delphine, Élodie,
et Marina



Passa
Fanny, Vanessa, Anaïs,
Orlane et Mickael



Fourques
Jerôme, Nicolas, Sofiane, Mélanie,
Élisabeth, Yannick, Thomas,
Aurore et Delphine



Villemolaque Maternelle
Géraldine, Orlane et Cathy



Villemolaque Primaire
Monique, Géraldine, Fouad,
et Océane

Un bilan des activités réalisées par les enfants dans le cadre des TAP fera l'objet d'une présentation lors du prochain numéro du bulletin communautaire.

POINT INFORMATION JEUNESSE

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Jeunesse

Bilan de l'été 2015

Le service jeunesse des Aspres a accueilli plus de 200 jeunes du territoire du 6 juillet au 14 août 2015.

Pour la catégorie d'âge des **12 – 14 ans**, ce sont 29 journées d'activités variées qui ont été proposées du lundi au vendredi.

- ★ **SPORT** avec football, rugby, badminton, volley, pétanque, lutte, hand-ball, basket, tennis de table.
- ★ **CULTURE** avec découverte sous forme ludique du patrimoine local à Thuir, Llauro, Villemolaque, Camélas, Llauro.
- ★ **DETENTE** à la piscine de Thuir avec la découverte d'activités artistiques mais aussi à la MJC (light graff, mixage, montage vidéo, web radio, confection de bijoux et de bracelets brésiliens)
- ★ **INFORMATION** sur la santé, le secourisme, le tri sélectif, la citoyenneté, les dangers internet
- ★ **DES ANIMATIONS CUISINE**
- ★ **DES FÊTES DU JEU** à Trouillas, Thuir, Fourques, St Jean Lasseilles et Tresserre
- ★ Et enfin **UNE QUINZAINE DE SORTIES**, plage, aqualand avec une multitude de loisirs comme la bouée tractée, le mini-golf, le pleisports de Canet, l'accrobranche, la voile, la pêche, aquabump.

Pour les 14 – 17 ans ce sont des projets utiles et divertissants qui ont été réalisés.

- ★ **UN SEJOUR D'ECHANGE TRANSFRONTALIER** avec la région d'Olot du 27 juillet au 1er août. En continuité de celui réalisé sur l'été 2014 dans les Aspres, 10 jeunes des Aspres ont eu la possibilité de découvrir le patrimoine de la Garroxa avec ses volcans et ses traditions, apporter une réflexion et des propositions sur le thème central de l'échange, l'éducation et l'insertion des jeunes en milieu rural, et enfin créer de véritables liens avec leurs homologues catalans du sud à travers des activités conviviales et ludiques.
- ★ **DES ACTIONS CITOYENNES** pour accompagner une vingtaine de jeunes des Aspres à devenir des médiateurs secourisme, santé et du tri sélectif sur le territoire.
- ★ **DES BOURSES AUX PROJETS** d'activités où plus de 40 jeunes se sont mobilisés pour organiser avec l'équipe pédagogique du PIJ des activités et sorties. Les jeunes ont proposé des idées d'activité et ont été responsabilisés dans la gestion d'un cadre d'activité (budget, horaires, déroulement) pour définir les journées. Un total de 8 journées d'activités a été programmé avec du water jump à Torrelles, du bowling et du cinéma à Perpignan, du canyoning à Argeles, du quad à Canet et du laser game à Perpignan.

Le PIJ de Thuir a accueilli quotidiennement **50 jeunes par jour cet été**, une fréquentation intéressante que l'équipe d'animation a souhaité faire perdurer aux vacances de Toussaint avec de nouvelles activités pour les 12 – 14 ans et des projets séduisant pour les 14 – 17 ans.

Notons aussi que le PIJ de Thuir accueille tous publics du lundi au samedi l'après-midi, pour de l'information jeunesse et du multimédia, et les jeunes de 12 à 18 ans sur l'espace salle de jeux de 16h à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur la période scolaire, de 14h à 19h le mercredi et de 14h à 18h le samedi.

Reprise de l'atelier hip-hop les vendredis de 17h à 20h.

**Renseignements et informations
au PIJ à la Maison des Jeunes
et de la Culture de Thuir.**

Responsable : Régis Porra

Téléphone : 04 68 53 04 14

mail : pj@cc-aspres.fr

<http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr>

Les Loisirs

Atelier hip-hop : Depuis le mois d'octobre 2015, l'atelier hip-hop du service jeunesse a repris son activité les vendredis en période scolaire. De 17h à 18h30 pour la section 11 – 14 ans et de 18h30 à 20h pour la section 15 – 17 ans, à la maison de la danse de Thuir.

Vacances

Loisirs 12 – 14 ans : Du lundi au vendredi, à la journée et la ½ journée, les accueils loisirs adolescents du PIJ de Thuir, Points jeunes de Fourques et Brouilla, proposent de multiples activités à la carte.



Grand jeu Halloween à Trouillas lors des dernières vacances de la Toussaint

Activités découverte sportive, artistique et culturelle pour favoriser l'épanouissement et l'enrichissement.



Découverte de la web radio avec les foyers ruraux.



Atelier découverte mixage



Spectacle des 15 – 17 ans à la soirée hip-hop organisée sur Thuir en juillet 2015.

Des animations festives : Avec un grand jeu Halloween aux vacances de la Toussaint. L'objectif étant d'animer nos différentes communes, d'aller à la rencontre des jeunes et de créer du lien social sur le territoire.

Activités thématiques pour informer et développer la mixité :



Prévention environnement avec activité voile au lac de Villeneuve de la Raho cet été 2015.

Des sorties pour développer la mixité sociale et favoriser l'accessibilité aux activités attractives de notre département.



Sortie bowling des vacances de Toussaint.

Les Loisirs 15 - 17 ans :

Action citoyenne :

A chaque vacance, le service jeunesse propose aux grands adolescents de s'investir sur le territoire. Durant l'été 2015, plusieurs se sont mobilisés pour être des médiateurs santé, environnement et secourisme, en suivant une formation et en devenant des animateurs sur des grands jeux proposés aux 12 - 14 ans. Lors des dernières vacances, un groupe de 10 filles s'est impliqué sur l'organisation du grand jeu Halloween. Elles ont participé à la décoration de la salle des fêtes de Trouillas, aidé au maquillage, joué les figurants, et enfin animé les différents stands prévus.

Comme pour chaque action citoyenne, les jeunes ont été valorisés avec l'organisation d'une sortie de leur choix. En l'occurrence, ce fut au « laser game » de Canet. D'autres actions citoyennes sont en prévision pour les prochaines vacances avec comme finalité... un séjour au ski !



Formation des grands ados aux gestes de premiers secours en vue de la préparation d'une action citoyenne de sensibilisation aux geste qui sauvent.



Balade à cheval vacances de Toussaint 2015

Bourse aux activités :

Afin de favoriser la responsabilisation et l'autonomie des jeunes, le service propose lors de chaque vacance, des bourses aux activités. Lors des dernières vacances de Toussaint, une sortie au temple du foot à Perpignan et une balade à cheval ont été organisées.



Stand maquillage animé par les grands adolescents en préparation du grand jeu halloween.



Les 14 - 17 ans au Water Jump



Minigolf

Animations quartier HLM la Canterrane :

Toujours dans l'optique d'aller à la rencontre des jeunes et de créer de la mixité et du lien social, le PIJ conduit des animations spécifiques sur certains quartiers. Une fête du sport en collaboration avec des associations sportives de Thuir a ainsi été proposée pendant les vacances de la Toussaint 2015.

Un grand merci au club de judo pour les jeux d'opposition, la gymnastique volontaire pour l'activité danse zumba, aux animateurs sportifs des clubs de foot et de hand-ball, et comme pour chacune des animations organisées dans ce cadre, à l'association Thuir solidarité pour son stand ludothèque avec un atelier coloriage sur le thème du sport. Un après-midi très convivial qui a ravi les nombreux participants et intervenants.



Animation jeux d'opposition avec le club de judo de Thuir

INFORMATION :

Le PIJ a repris ses permanences « information » au collège de Thuir, les lundis et vendredis de 13h à 14h, dans la salle d'étude, à proximité de la vie scolaire. Les services proposés concernent l'information sur l'orientation, avec les fiches de documentation jeunesse, la santé, l'accompagnement à la recherche de stage, et l'information sur les activités du PIJ. Des services sont également proposés dans les locaux du PIJ de Thuir à la maison des jeunes, du lundi au samedi (les après-midi), et dans les relais points jeunes de Fourques et de Brouilla. Un espace multimédia accessible à tous, propose un accès internet et un accompagnement sur toutes démarches administratives.

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

AIDE au PERMIS de CONDUIRE de 19 à 27 ans le 20 et 21 Avril 2016

Cette aide attribuée par le Conseil Général des Pyrénées Orientales s'adresse aux jeunes :

- ★ Âgés de 19 à 27 ans
- ★ Agents obtiens le code
- ★ N'ayant jamais passé l'examen de la conduite.
- ★ Inscrits dans une auto école du département des Pyrénées Orientales

Les jeunes répondant à ces exigences pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles à participer à un stage de sensibilisation aux conduites à risques au volant ainsi qu'une initiation aux gestes de premiers secours (Stage d'une durée totale de 3 demies journées). A l'issue du stage, l'aide au permis soit 300€ est reversée à l'auto-école en déduction du coût total du permis du jeune inscrit.

STAGE THUIR

Renseignements et inscriptions en contactant le Point Information Jeunesse de la Communauté des communes des Aspres au 04 68 53 04 14

INFORMATION IMPORTANTE :
La Communauté de Communes soutiendra les jeunes stagiaires résidents issus des communes des Aspres par une aide supplémentaire de 300 € (versable à l'auto-école en déduction du coût total du permis)

Cette aide supplémentaire concerne les jeunes issus des communes suivantes :
Thuir, Banyuls des aspres, St Jean Lasseille, Brouilla, Tréserre, Passa, Trouillas, Villemolque Fourques, Camélias, Gualas, Castelrou, Ste Colombe, Tardères, Llàuro, Terrats, Montauriol, Oms et Calmeilles



Un deuxième stage a été organisé fin octobre par le PIJ. 23 jeunes âgés de 19 à 27 ans, dont 16 jeunes issus du territoire des Aspres ont été sensibilisés aux conduites à risque.

L'ensemble de ces jeunes seront aidés financièrement pour l'obtention de leur permis de conduire, grâce à l'aide du Département, de 300€, et celle de la communauté de communes des Aspres (pour les résidents du territoire), d'un montant de 300 euros complémentaires.

Au total, cette année, ce sont **45 jeunes des Aspres** qui ont bénéficié de cet accompagnement financier.

Services

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

RESTAURATION SCOLAIRE

Raymond LEMORT
Vice-président en charge de la Restauration scolaire

Cette année encore, le service restauration scolaire de Thuir qui accueille près de 600 élèves, propose une grande diversité d'activités ludiques ou de détente durant la pause méridienne. Cette année, un livret de « souvenirs de la cantine » sera édité en fin d'année. Il retracera les meilleurs moments partagés par les élèves sur le service !

À noter que ce sont plus de 91 900 repas qui ont été servis à l'ensemble des demi-pensionnaires des Aspres en 2015.



Formation HACCP

Dernièrement a eu lieu une formation HACCP initiée par la Communauté de Communes des Aspres et s'adressant aux agents en charge de la restauration scolaire sur tout le territoire des Aspres.

Dans le cadre du schéma de mutualisation, 2 sessions ont été mises en place. L'une sur St Jean Lasseille regroupant les communes de Banyuls des Aspres, Brouilla et St Jean, l'autre sur Villemolaque regroupant Fourques, Terrats, Llauro, Villemolaque, Passa, Tresserre et Trouillas.

Les participants ont pu mesurer l'importance d'acquérir ou de renforcer leurs connaissances en matière de sécurité alimentaire et d'évolutions règlementaires dans la filière restauration collective.

Gageons qu'il s'agit là d'une première initiative qui ouvrira la perspective de mettre en place de nouvelles actions de formations dans de multiples domaines.

NOUVEAU !!!

Rentrée Scolaire : Un dossier d'inscription unique pour tous les services enfances (ALSH, TAP et Restauration Scolaire)

PRÉSERVER, AGRANDIR, RENOUVELER ...

Alphonse PUIG

Vice-président en charge de l'eau et l'assainissement

La Communauté de Communes des Aspres s'est dotée, entre autres compétences, de celles de la Production et la Distribution de l'Eau Potable et de la Collecte et du Traitement des Eaux Usées depuis près de 20 ans.

Dans ce cadre, elle dispose d'un patrimoine important qu'il est nécessaire de maintenir en état optimal de fonctionnement pour garantir un niveau de services performant et de faire évoluer pour qu'il soit en capacité de satisfaire les besoins actuels et futurs.

C'est avec ce souci constant que la Communauté de Communes des Aspres a réalisé ses Schémas Directeurs d'Eau et d'Assainissement qui donnent les grandes orientations, définissent et priorisent les actions et investissements à mettre en œuvre pour les 25 années à venir.

Pour se rendre bien compte de l'ampleur du patrimoine à gérer, quelques chiffres clés sont certainement utiles :

Le service Eau Potable c'est :

- ★ 15 forages, puits et sources pouvant produire plus de 16 millions de litres chaque jour,
- ★ 35 réservoirs pouvant stocker jusqu'à 7,5 millions de litres,
- ★ 20 stations de reprise ou surpression permettant d'assurer la distribution sur l'ensemble du territoire (de Thuir à Calmeilles et de Camélas à Brouilla),
- ★ 312 kilomètres de réseaux (hors branchements) distribuant l'eau à près de 10 000 habitations,
- ★ et près de 2 000 vannes et autres équipements enterrés et disséminés sur tout le territoire.

Le service Assainissement c'est :

- ★ 14 stations d'épuration traitant plus d'1 million de mètre-cubes par an,
- ★ 29 postes de relèvement permettant d'assurer l'acheminement des eaux usées vers les stations de traitement,
- ★ 46 kilomètres de réseaux (hors branchements) collectant les eaux usées de plus de 9 000 habitations,

Tous les ans, ce sont quelques 1,2 millions d'euros qui sont consacrés par la Communauté de Communes des Aspres pour **Préserver, Agrandir, Renouveler** son patrimoine des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement.

Préserver

Sur la commune de BROUILLA, les intempéries des 29 et 30 novembre 2014 ont généré une forte crue du correc de la bassa d'en Biern à l'aval du pont de la route départementale 8.

La crue a provoqué une forte érosion et l'affaissement des berges du cours d'eau avec la mise à nu des canalisations d'assainissement assurant le transfert gravitaire des eaux usées de l'ensemble de la commune vers le poste de relevage et le refoulement des effluents vers la station d'épuration, ainsi que du branchement d'eau alimentant notamment le compacteur de refus de dégrillage situé à l'amont du poste de relevage.

Au cours de la crue, la canalisation de refoulement a été emportée sur près de 90 mètres nécessitant, dans un premier temps, une intervention rapide de **protection de l'environnement et de maintien de la continuité de service** par mise en place d'une canalisation « provisoire » aérienne.

Au regard de l'érosion des berges constatée après chaque épisode pluvieux significatif et afin de protéger les canalisations de façon pérenne, la Communauté de Communes des Aspres a procédé au **confortement/ reconstitution de la berge par un enrochement** de 120 mètres entre la route départementale et les installations du PR principal/dégrilleur.

Dans le même temps, les canalisations impactées par l'effondrement ont été remplacées et positionnées plus en retrait de la berge.



Après la crue...



Travaux d'enrochements

Agrandir

Les premiers coups de pelles pour la réalisation de la nouvelle STation d'Épuration Intercommunale de Thuir - traitant les eaux usées des communes de TERRATS, SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE, LLUPIA et THUIR - ont été donnés le 2 novembre 2015.

Après la phase préalable d'études d'exécution qui a duré 3 mois, les travaux ont débuté par la réalisation d'une voie d'accès dédiée et adaptée au passage des engins de chantier, le débroussaillage et l'aplanissement de l'emplacement de la future station et le terrassement des deux premiers bassins de traitement.

Avant les fêtes de fin d'année, le lestage des deux bassins par mise en œuvre de béton cyclopéen sur une épaisseur de 1,45 mètres a été achevé.

Le chantier - attribué au groupement d'entreprises composé des sociétés SOURCES pour les parties process et équipements, RAZEL-BEC pour le génie civil des ouvrages hydrauliques et GONZALEZ pour la construction des bâtiments - est étroitement suivi par les services techniques de la Communauté de Communes assistés par un Maître d'Œuvre (EGIS Eau), un contrôleur technique (DEKRA), un Contrôleur Sécurité (SOCOTEC) ainsi qu'un écologue (CRBe) ; l'objectif étant de réaliser une unité de traitement des eaux usées adaptée, performante et respectueuse de l'environnement, y compris dans sa phase de construction.

Durant toute la durée de sa construction, qui se poursuivra jusqu'en octobre 2017, la station d'épuration actuelle sera progressivement désaffectée puis détruite suivant l'achèvement et la mise en service des nouveaux ouvrages.



Coulage de béton

Pour mettre en œuvre ces travaux de protection dans les délais les plus brefs, et en tout état de cause avant une nouvelle crue, la Communauté de Communes a mis en œuvre les nombreuses actions préalables (acquisition des terrains contenant les canalisations, levés topographiques, études hydrauliques, dossier de déclaration loi sur l'Eau) et a procédé aux travaux en juillet 2015.



Avant début des travaux...



Au 15 novembre 2015



Au 11 décembre 2015.

Renouveler

Afin de maintenir en état son patrimoine de réduire les fuites, la Communauté de Communes des Aspres est engagée dans une politique d'investissements pluriannuels conséquents en matière d'eau et d'assainissement.

Ainsi, associés à des opérations d'aménagement de voiries ou dans le cadre de travaux identifiés comme nécessaires dans les études des schémas directeurs d'eau et d'assainissement, la Communauté de Communes réalise le renouvellement des canalisations et branchements constituant ses réseaux.

Au cours de ces opérations, la mise en œuvre de matériaux conformes aux normes et durables ainsi que la mise en cohérence systématique des réseaux permettent de s'assurer d'une exploitabilité améliorée et d'une pérennisation des services.

A titre d'exemples, l'utilisation de canalisations en fonte – matériau reconnu pour sa solidité et sa tenue dans le temps – pour l'eau potable est la règle ; de même, la mise en accessibilité, depuis le domaine public, des compteurs et regards d'assainissement de chaque abonné est automatique.

Sur ce dernier point, la Communauté de Communes renouvelle également la partie du branchement d'eau située dans le domaine privé lorsque le compteur y était implanté avant les travaux.



Renouvellement des réseaux
Avenue Nabona
à Thuir



Renouvellement des réseaux
Rue de la Tramontane
A Banyuls dels Aspres

En 2015, de nombreux chantiers de renouvellement de canalisations d'eau et d'assainissement ont été réalisés ou sont encore en cours : on peut citer ceux de la place Péri ou de l'Avenue de l'Amiral Nabona sur la commune de Thuir, ceux des rues de l'Aire et de la Tramontane à Banyuls dels Aspres ou encore ceux de l'entrée et de la traversée de commune à Llauro.

L'ensemble de ces opérations sont associées, et préalables, à des aménagements de l'espace public destinés à améliorer son partage par l'ensemble des usagers.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Jean-Claude PERALBA

Vice-président en charge des déchets et de l'environnement



Le 10 Novembre 2015 la Communauté de Communes des Aspres s'est engagée avec le Sydetom66 sur le « **Pacte Point Verre** ».

Cet engagement vise à améliorer la collecte du Verre sur notre territoire. En effet bien que nos performances de collecte soient dans la moyenne départementale, trop de verre se retrouve encore dans les poubelles d'Ordures Ménagères.



Ce ne sont pas moins de 6500 T (tonnage départemental) de verre qui ont été captées en 2014 à l'usine d'incinération de Calce.

Cela représente des coûts financiers très importants :

près de 1 .400.000 € de coûts pour le traitement puis l'enfouissement de ce flux Verre qui n'a pas été trié dans les colonnes à verres.

Ainsi la CC Aspres s'engage à optimiser et renforcer son parc de colonnes à verres afin d'améliorer les taux de collecte et de captage de **ce déchet recyclable à l'infini**.

De plus une réflexion a été engagée sur la possibilité d'appuyer la communication autour de cette problématique « Verre » et notamment au travers du recrutement d'un ambassadeur du tri.

Depuis le 23 Novembre 2015 la Communauté de Communes des Aspres a entrepris la refonte de son service collecte.

Cette réorganisation revêt plusieurs principes et enjeux :

- ★ Réduction des fréquences de collecte (sauf durant la période estivale)
- ★ Amélioration et optimisation économique des tournées pour les communes dont le mode de collecte s'effectue en bacs collectifs.
- ★ Mécanisation systématique du vidage des bacs par nos agents.

Deux plans de communication ont ainsi été diffusés auprès de notre population afin d'informer chaque foyer de ces nouvelles dispositions.

Les bacs poubelles :

Pour les personnes rencontrant une saturation au niveau de leurs poubelles, il est demandé de contacter les services intercommunaux (coordonnées ci-dessous) afin d'étudier la possibilité de mettre en place un volume approprié.

Cette dotation se fera au travers de deux critères, à savoir le nombre de personnes constituant le foyer et la cohérence de la demande.

L'objectif de cette réorganisation n'est pas de détourner les tonnages recyclables vers la poubelle d'ordures ménagères ni de créer des dépôts sauvages.

Ainsi les services de la CC Aspres mettront en place les moyens nécessaires à la poursuite d'un tri optimal.

La Communauté de Communes des Aspres est à l'écoute de ses administrés

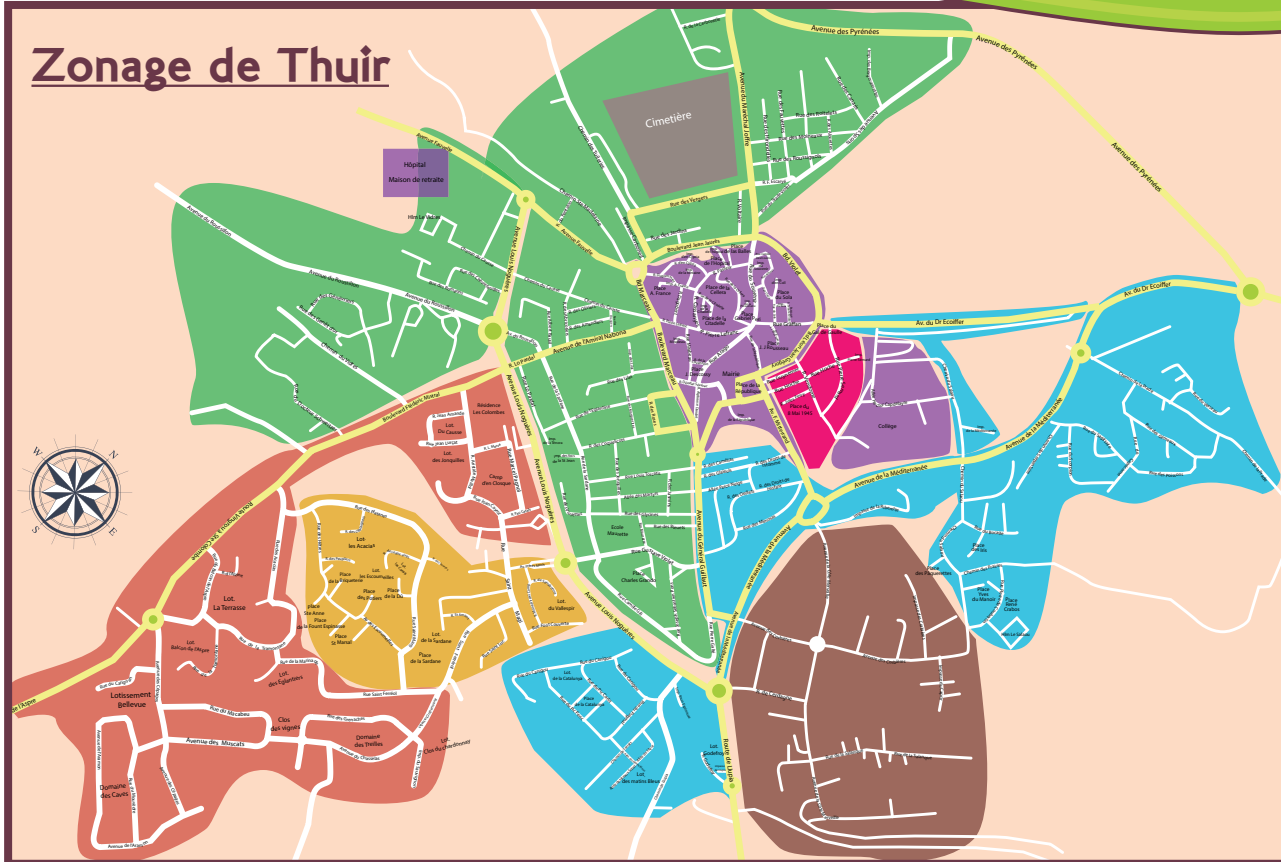
Une adresse mail et une ligne téléphonique permettront de prendre en compte et traiter l'ensemble des questionnements et demandes.

Mail : dechets@cc-aspres.fr

Tél : 04.68.53.21.87



Ci-dessous vous trouverez les calendriers et les plans de collecte.



Planning des zones de Thuir

| Couleur de la Zone | Ordures Ménagères Container Vert | Tri Sélectif Container Jaune |
|-----------------------|---|---|
| | • Tous les lundis | • Tous les mercredis semaines Impaires |
| | • Tous les Vendredis | • Tous les mercredis semaines Impaires (Sauf Blvd Jaurès, Guillaumont et Marceau) |
| | • Tous les mardis | • Tous les jeudis semaines Impaires |
| | • Tous les Vendredis | • Tous les jeudis semaines paires |
| | • Pour les Professionnels de la zone tous les mardis et samedis | • Pour les Professionnels de la zone tous les jeudis |
| | • Pour les individuels tous les mardis | • Pour les individuels tous les jeudis semaines impaires |
| | • Tous les jours (+Hôpital et Maison de retraite) | • Pour les professionnels du centre tous les mercredis |
| | • Tous les lundis | • Pour les Collectifs du centre tous les jeudis (+Allée Capellayre et le Collège) |
| | • Tous les lundis | • Tous les mercredis semaines paires (+ Blvd Jaurès, Marceau, Guillaumont et Méditerranée) |
| Tous les Hlm : | • Ordures Ménagères : les lundis, mercredis et Vendredis • Tri Sélectif : Tous les mercredis | |

Planning de collecte par Commune

| | Bacs Vert OM | Bacs Jaune CS | |
|-----------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| | | Semaines Paires | Semaines Impaires |
| Banyuls Dels Aspres | vendredi | mercredi | |
| Brouilla | lundi | mercredi | |
| Caixas | mardi - vendredi | jeudi | mercredi |
| Calmeilles | mardi - vendredi | jeudi | mercredi |
| Camélas | mardi - vendredi | jeudi | mercredi |
| Castelnou | mardi - vendredi | jeudi | mercredi |
| Auxineill (Castelnou) | mardi | jeudi | |
| Fourques | mardi | | jeudi |
| Llauro | mardi - vendredi | jeudi | mercredi |
| Montauriol | mardi - vendredi | jeudi | mercredi |
| Oms | mardi - vendredi | jeudi | mercredi |
| Passa | mardi | | jeudi |
| Ste Colombe | lundi - vendredi | mercredi | mercredi |
| St Jean Lasseille | lundi | | mercredi |
| Terrats | lundi - vendredi | mercredi | mercredi |
| Tordères | mardi - vendredi | jeudi | mercredi |
| Tresserre | samedi | jeudi | |
| Nidolères (Tresserre) | lundi | jeudi | |
| Trouillas | lundi | mercredi | |
| Villemolaque | mardi | | jeudi |
| Tournée des Mas | jeudi | jeudi | |

Les points de collecte habituellement traités sur la tournée des Mas restent inchangés.
Rappel : En dehors des jours de collecte les bacs doivent être rentrés.

DÉCHÈTERIES

Les déchèteries de Thuir et Trouillas sont des outils incontournables pour le traitement de nos déchets. Ces sites sont ouverts 7j/7.

De Mai à Septembre :

Du Lundi au Samedi : 09h00-12h00 / 15h00-18h00
Dimanche : 09h00-12h30

D'Octobre à Avril :

Du Lundi au Samedi : 09h00-12h00 / 14h30-17h30
Dimanche : 09h00-12h30

Nos déchèteries sont fermées le Dimanche après-midi et jours fériés

Près de 75% de déchets sont valorisés :

Grâce à des exutoires appropriés et des solutions adaptées, 3/4 de vos déchets sont valorisés : Valorisation matière, valorisation énergétique, valorisation organique.

Nouveauté : les cartes déchèteries

- ★ **Pour les personnes pré-inscrites :**
Votre carte est disponible en mairie
- ★ **Pour les personnes non-inscrites :**
Formulaire de demande à retirer/déposer en mairie.
Votre carte sera disponible dans un délai d'une semaine environ.



Mise en service des ponts bascules début 2016 :

Afin que le maximum des administrés de notre territoire puisse récupérer sa carte déchèterie ou la faire réaliser les ponts bascules et barrières seront mis en fonctionnement début d'année 2016. Les barrières seront ainsi abaissées et les cartes d'accès seront nécessaires.

Utilisation des nouvelles cartes déchèteries :

Lorsque les ponts bascules seront mis en fonctionnement, l'utilisation des cartes se fera de la manière suivante : (extrait du document « remise de votre carte déchèterie » délivré par votre mairie avec la carte magnétique).

Utilisation des cartes :

Lorsque vous accéderez aux déchèteries, vous devrez être muni de cette carte.

À l'entrée de la déchèterie :

- ★ Avancer le véhicule jusqu'à la borne et y présenter la carte (voir photo ci-contre).
- ★ La barrière s'ouvrira dès que vous aurez passé votre carte et vous pourrez ainsi accéder à la plateforme de déchargement.
- ★ Un agent déchèterie se présentera à vous afin de vérifier et enregistrer la nature de vos déchets.

À la sortie du site :

- ★ Une fois votre apport réalisé vous ressortirez du site en re-passant votre carte au niveau de la borne, afin que la pesée soit validée et enregistrée informatiquement.



lecture de votre carte



Aucune tarification ou quota ne sont appliqués aux particuliers.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Territoire à Énergie Positive Pour la Croissance Verte

Un appel à projets pour mobiliser 200 « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » a été lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie afin de donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer à :



- ★ Atténuer les effets du changement climatique, pour que la France soit exemplaire lors de la Conférence climat de Paris 2015 ;
- ★ Encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales ;
- ★ Faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100 000 emplois sur trois ans.



Afin d'accompagner l'ensemble des projets créatifs et innovants, un fonds de financement de la transition énergétique, doté de 1,5 milliard d'euros sur trois ans, a été mis en place et contribuera notamment à financer les territoires lauréats. Cet appui viendra compléter les modes de soutien sectoriels existants : aides fiscales, subventions de l'ADEME et de l'ANAH, programmes budgétaires, prêts aux collectivités, tarifs d'achat...

Dans ce cadre, la Communauté de Communes des Aspres a présenté un projet en partenariat avec le Pays Pyrénées-Méditerranée. Notre collectivité a été déclarée lauréate de l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » et bénéficie à ce titre d'un appui financier spécifique pour l'accompagner dans un programme de modernisation de l'éclairage public qui démarrera dès 2016.



Invité à se rendre au "Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie", M. Laurent BERNARDY, Président de la commission Energie de la communauté des Aspres, Maire de Banyuls Dels Aspres, a représenté la collectivité et signé officiellement la convention avec l'Etat.



Le Développement Économique

LE TOURISME

Nicole GONZALEZ
Vice-présidente en charge du tourisme

6 chambres de rêve autour du monde, testées et approuvées... dont une à Thuir !!!...

Blog belge voyage et spécialités culinaires
Yummy-planet.com

Un couple de blogueurs belges a, au fil de ses voyages, posé ses valises dans de nombreux hôtels, chambres d'hôtes et autres hébergement. Parmi ces lieux, 6 chambres de rêve autour du monde qui leur ont laissé un souvenir exceptionnel dont une est à Thuir à l'hôtel Casa 9 !!!...



www.casa9hotel.fr

Les six chambres :

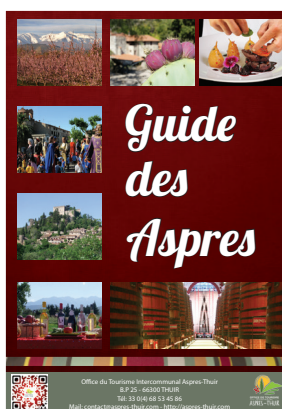
- ★ Rocktail Beach Camp, Afrique du Sud
- ★ Linden Tree Retreat et Ranch, Croatie
- ★ Spicy Villa, Thaïlande
- ★ **Casa 9, Thuir**
- ★ Les Bananes Vertes, Guadeloupe
- ★ Agriturismo San Tommaso, Italie

6 HÉBERGEMENTS DE RÊVE
Autour du monde



YUMMY-PLANET.COM
Making you hungry for travel and food

Guide d'Accueil des Aspres



En 2015, l'Office de Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir édite la première édition du Guide d'Accueil des Aspres.

Ce dernier recense de façon exhaustive l'ensemble des prestataires du Territoire et aidera le visiteur dans la construction de son séjour, la recherche d'hébergement, d'activités, de bonnes adresses et de dégustations...

Le but étant de faciliter et de rendre le plus agréable possible le séjour des touristes sur notre Territoire.

Soirée Gourmande du 14 Juin

Pour cette première édition, 14 toques blanches, dont 3 meilleurs ouvriers de France ont préparé 8000 assiettes (5 entrées, 4 plats et 4 desserts) en harmonie avec les vins des 13 vigneron des Aspres présents.

Un grand succès pour cet événement inédit qui affichait que complet au grand dam de nombreux gourmets qui se sont vus refuser l'entrée et n'ont pu goûter aux excellents mets concoctés.

3^{ème} Fête des vignerons

Cette soirée toujours aussi prisée fut une belle réussite. Elle a accueilli 900 personnes autour de 25 viticulteurs des Aspres. Rendez-vous pris pour l'an prochain !



Le Développement Économique

Les Ateliers Cocktails des Caves BYRRH



Mojito, Margarita, Pina Colada, sangria ... short ou long drinks ... alcoolisés ou non ... Oubliez ces classiques et optez plutôt, pour une version locale et de saison !

Une chose est sûre, à Thuir, le « Byrrh-Gariguette » sera la star des boissons.

L'Office de Tourisme Intercommunal propose, depuis peu, un atelier original de mixologie dans un cadre majestueux : deux heures, pendant lesquelles les participants, peuvent s'initier à l'art de dresser un cocktail, sous la houlette de Maxime Ponce, cocktailiste passionné !

Ces ateliers sont une manière originale de moderniser l'image de Byrrh et du Territoire.

Les ateliers sont organisés chaque premier et dernier jeudi des mois d'Avril, Mai, Septembre et Octobre.

Horaires de 18 H à 19 H 30 aux Caves Byrrh.

Tarif = 30€ par personne / Capacité 15 pax

Inscription au 04 68 53 45 86.

Possibilité de réservation à la demande.

L'Office de tourisme élabore de nouveaux outils pour développer le tourisme d'affaire

Le Tourisme d'affaire concerne le marché des réunions professionnelles ou « groupes d'affaire ». Il comprend globalement les journées d'étude, les séminaires, les conventions, les congrès, la privatisation de sites insolites, les salons, les incentives et les événements d'entreprise...

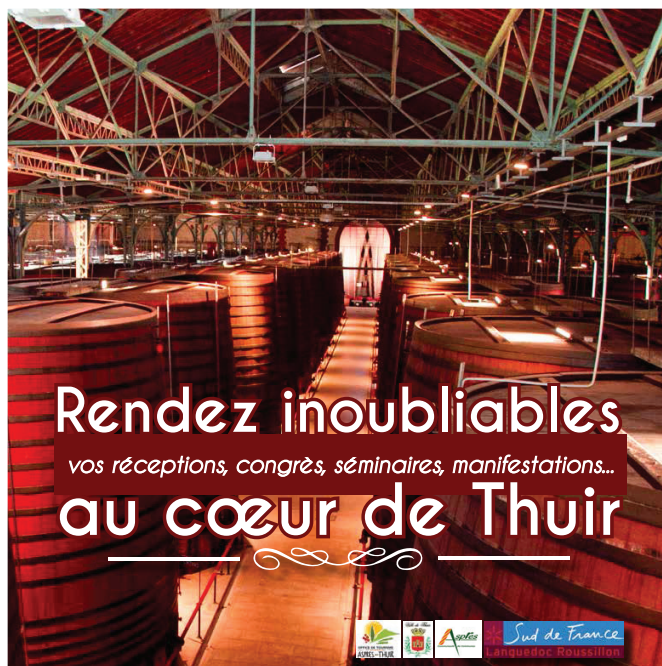
L'objectif de la plaquette proposée par l'office est de promouvoir la destination Aspres au niveau du Tourisme d'affaire en présentant une offre globale.

★ Typologie de clients cibles :

- Entreprises (services communication, marketing, commercial, RH)
- Agences d'événementiels
- Associations/fédérations

★ Profils d'évènements cibles :

- Séminaires
- Comités de direction
- Voyages / incentives
- Conférences
- Convention d'entreprises, congrès
- Journées d'étude
- After work
- Team building



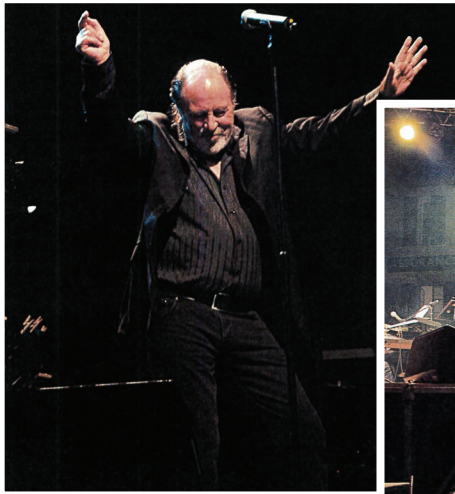
Rendez inoubliables
vos réceptions, congrès, séminaires, manifestations...
au cœur de Thuir



Hommage à Michel Delpech

Michel Delpech s'est éteint le 2 janvier 2016 à l'âge de 69 ans.

Interprète de grand talent, il a également laissé un souvenir impérissable de simplicité et gentillesse lors de son spectacle au cours des Nuits d'Août 2010 à Thuir.



Les escapades de Petitrenaud

Caméras et projecteurs s'installent aux Caves Byrrh... Ce sera une des premières escapades de Jean Luc Petitrenaud de ce tout début d'année.

Le journaliste gastronomique a choisi de placer au centre de l'une de ses émissions l'apéritif Byrrh .

L'Office de Tourisme Intercommunal Aspres Thuir espère un beau coup de projecteur !

Nous mesurerons l'impact dès le 24 Janvier, jour de diffusion de l'émission sur France 5.



L'AGRICULTURE

Irrigation des vignes dans les Aspres

Dans un contexte économique difficile, et face au stress hydrique et aux températures en hausse dans la région, l'irrigation peut contribuer à la pérennité des exploitations viticoles en favorisant la régularité du rendement et la qualité de la production. Compte tenu des enjeux identifiés sur la nappe pliocène, aucun nouveau prélèvement agricole n'est mis en place à partir de cette ressource, au contraire, la suppression des prélèvements existants est encouragée.

La communauté de communes des Aspres s'est donc engagée dans un projet en faveur de l'irrigation d'îlots viticoles sur son territoire en proposant un réseau d'irrigation alternatif aux prélèvements susmentionnés. L'objectif de l'étude réalisée était de proposer des solutions d'irrigation économiquement viables sur le territoire de la communauté des Aspres.

Les besoins en irrigation recensés au travers de l'enquête représentent un total de 530ha. Une très grande majorité concerne la viticulture. L'essentiel de la demande se concentre sur les terroirs viticoles des Aspres non irrigués par les réseaux déjà existants (canal de Thuir).

Les conclusions de **l'étude de faisabilité** ont conduit à une proposition permettant de répondre à la demande de 380.000 m³ du secteur Terrats-Fourques par des ouvrages de type « retenue collinaire » sur 3 sites potentiels :

- ★ Site n°1 : Ste Colombe (carrière) - 150.000m³
- ★ Site n°2 : Cortal Puig - 90.000m³
- ★ Site n°3 : Puig de Trom : 150.000 m³

La réalisation du projet s'appuie sur une estimation comprise entre 6 et 8 millions d'Euros.



Crédit photo : © L'Agri



Aussi, la poursuite de ce projet dépend à la fois des financements mobilisables (notamment ceux de l'Europe) et de la réglementation.

Sur le plan des financements, la Région a obtenu que le FEADER (financement européen en faveur du développement agricole) puisse accompagner ce type d'opération, ce qui est une très bonne nouvelle dans la mesure où l'éligibilité de ce projet n'était pas assurée, il y a quelques mois encore.

Sur le plan de la réglementation, la communauté de communes bénéficie de la bienveillance de Madame la Préfète qui a confirmé son soutien à plusieurs reprises :

Elle a ainsi constitué un groupe de travail réunissant l'ensemble des services d'Etat appelés à émettre un avis sur le projet afin d'assurer le meilleur accompagnement possible à la communauté des Aspres. Les membres de ce groupe de travail ont d'ailleurs été réunis en préfecture le 10 novembre dernier. A l'issue de cette séance de travail, il a été convenu de réaliser, dans les meilleurs délais, les études préalables obligatoires, en matière d'impact environnemental et juridique.

Enfin, à l'occasion de sa visite sur plusieurs sites de production des Aspres, aux côtés de René OLIVE, Président de la Communauté de Communes des Aspres, de Patrick MAURAN, Président de la Cave Coopérative Constance et Terrassous, de Michel GUALLAR, Président de la Chambre d'Agriculture ou encore de Denis PIGOUCHE, Président du Syndicat des Vignerons, Josiane CHEVALIER, Préfète, a encore confirmé le soutien qu'elle souhaite apporter à ce projet.

PORTAGE REPAS

18ème année....

la communauté de Communes des Aspres assure le portage de repas à domicile sur les 19 communes qui la composent.



Pour qui ?

La priorité est donnée aux personnes âgées ou toute personne affectée par une inaptitude physique ponctuelle. Il est rappelé que la quasi-totalité des régimes alimentaires particuliers, préconisés pour des raisons médicales, est assurée grâce aux diététiciens œuvrant pour un équilibre alimentaire adapté

Où et Quand ?

Tous les jours de la semaine, une moyenne de 80 repas est servie chez nos adhérents.

Les inscriptions se font dans chaque mairie. Les délais de prise en charge sont de 2 jours en moyenne, sauf particularité du régime. **N'hésitez pas à vous reposer sur ce service...**

Le tarif du plateau repas journalier est inchangé cette année encore. Il est de : 7,00€ pour un repas normal, et de 7,50€ pour un repas diététique. Ce plateau comprend un repas complet pour **le déjeuner**, un complément pour **le dîner, et le pain.**

Pourquoi ?

N'hésitez pas vous inscrire et vous reposer sur ce service : le repas livré est prêt à être réchauffé, et pour chacun d'entre vous, la visite quotidienne de notre agent de livraison est un vrai + pour le maintien du lien social, et la communication.

TÉLÉALARME

De quoi s'agit-il ?

La Téléalarme est un dispositif de transmission d'alarme à distance. Chaque adhérent est doté d'un boîtier spécifique et d'un médaillon à activer en cas d'urgence, permettant d'alerter les secours et la famille dans les plus brefs délais.

Qui peut bénéficier de la téléalarme ?

Toute personne à mobilité réduite ou en situation de dépendance physique (personne handicapée, âgée ou totalement isolée, par exemple)

Le Tarif

Tarif inchangé depuis 2007 : le service est facturé 84€/an à l'adhérent, soit **la moitié du coût réel de la location**. La Communauté de Communes prend en charge le cout résiduel pour les habitants de l'intercommunalité.

En 2014, 204 personnes ont bénéficié du service.

Pour 2015, 213 personnes sont inscrites.

Où se renseigner ? Où retirer un dossier d'inscription ?

Dans les mairies des communes



BÂTIMENTS : ADAP

Les bâtiments de la communauté de communes accessibles à tous !

La CC Aspres s'est engagée dans un programme d'accessibilité en suivant les dernières évolutions réglementaires notamment en s'inscrivant dans un ADAP : Agenda d'Accessibilité Programmé, qui sera déposé en préfecture pour validation, et qui suit la loi handicap du 11/02/2005 ; programme qui s'inscrit dans la durée, puisqu'il permet aux collectivités d'établir un échéancier de travaux en fonction des couts.

La CC Aspres a missionné un organisme de contrôle agréé afin de réaliser dans un 1er temps, les diagnostics d'accessibilité dans les bâtiments recevant du public.

Ces diagnostics sont en cours d'élaboration ; ils seront ensuite étudiés et les actions à mener définies.



Noël des Agents

La Communauté de Communes des Aspres fête Noël dans ses services et en famille...!



Crédit : photo Club de Thuir Annabelle Demandrille

La Communauté de Communes très fière de sa championne d'Europe !! Angélique Duchemin



Angélique DUCHEMIN, 24 ans, a décroché sa première ceinture de championne d'Europe en battant aux points la Grecque Maria Sermertzoglou, vendredi 4 décembre au Satellite du palais des expositions de Perpignan. Angélique poursuit son ascension après avoir conquis trois fois le titre de championne de France des super plumes.



Animatrice au sein de la Communauté de Communes des Aspres, elle intervient à la fois dans le cadre des accueils de loisir, des Temps d'Activités Périscolaire et du service de restauration scolaire. C'est une collègue très dynamique et dévouée. L'ensemble des élus et de ses collègues de la communauté de communes des Aspres lui adressent leurs plus sincères félicitations pour cet exploit !



Crédit : jerom O'Donnell 66

